

* **SOQUIJ**
—
Intelligence
juridique

Nouvelle ère
numérique
de la justice

Québec 

* **SOQUIJ** | Intelligence juridique

Cette publication est également disponible sur notre site Internet :

soquij.qc.ca/fr/a-propos/rapports-annuels

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la Société québécoise d'information juridique en vous adressant à :

Société québécoise d'information juridique

Direction du développement des affaires et services à la clientèle

715, rue du Square-Victoria, bureau 600

Montréal (Québec) H2Y 2H7

Téléphone : 514 842-8745

Sans frais : 1 800 363-6718

Courriel : info@soquij.qc.ca

Internet : soquij.qc.ca



SOQUIJ en bref

Mission, Vision, Valeurs	02
Ce que pensent nos clients de SOQUIJ	04
Les clients de SOQUIJ	05
Les employés de SOQUIJ	06
Le comité de direction de SOQUIJ	06

Mission

Nous analysons, organisons, enrichissons et diffusons le droit au Québec et cette valeur ajoutée nous permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit.

Vision

Simplifier la justice au Québec

Valeurs

Passion

Ambition

Innovation

Équipe



8
produits
et services



128
employés au
service de



→ + de **46 000**
utilisateurs



340 987 \$
aide à la
communauté
juridique



286
formations
données à



→ **3 611**
participants



1 428 739
décisions diffusées
auprès des citoyens



10 853
décisions résumées



1 705 576
décisions reçues
et mises en ligne



→ + de **1 000**
demandes
de traduction
pour près de



→ **2 000 000**
de mots traduits*

* Traductions anglaises et françaises
des jugements, d'actes de procédure
ou directives administratives
Données au 31 mars 2019

Ce que pensent nos clients de SOQUIJ

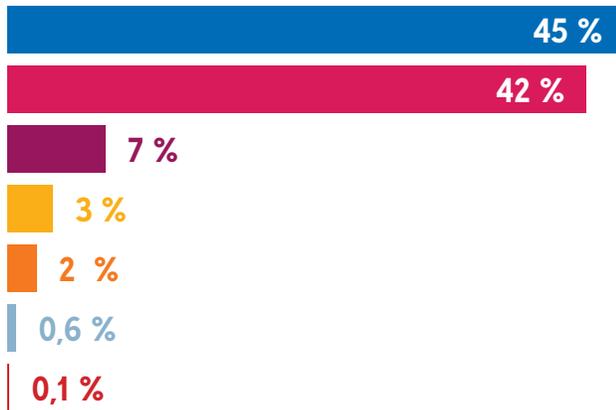


88 %
de nos clients jugent que **SOQUIJ est un incontournable dans leur travail**

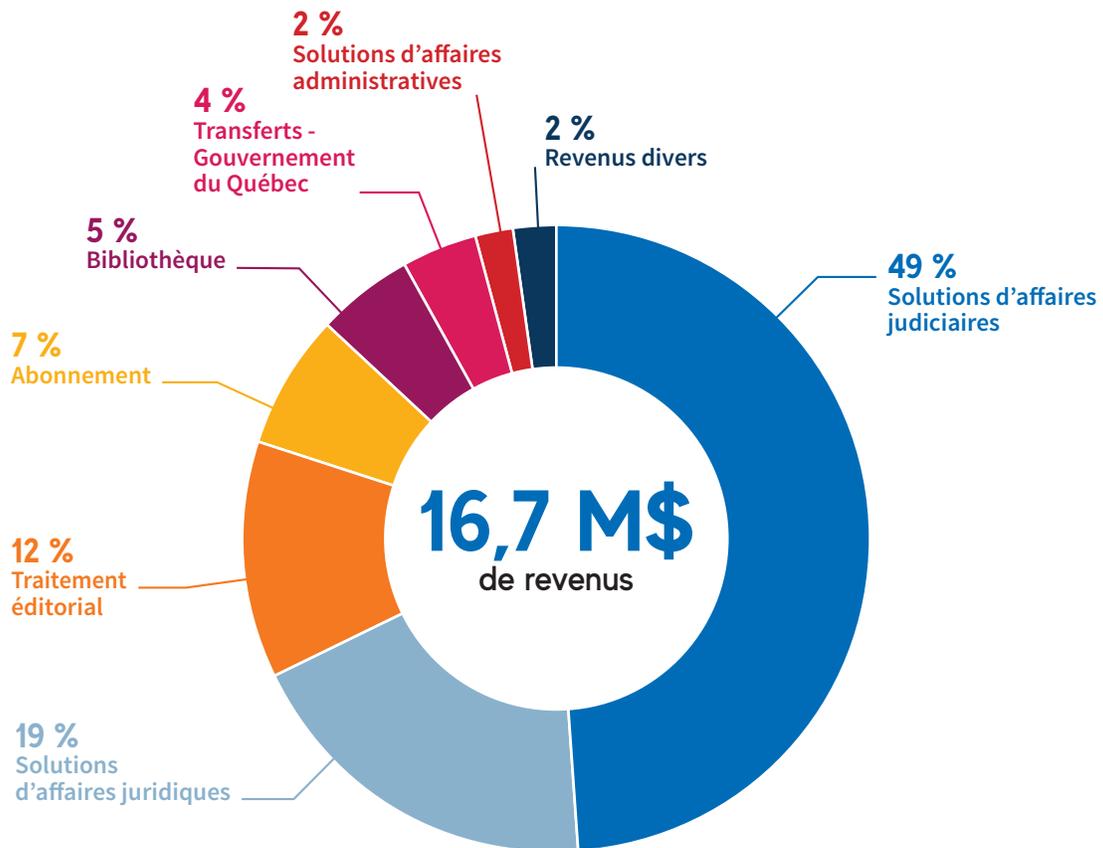


95 %
des participants sont **satisfaits des formations**

Les clients de SOQUIJ

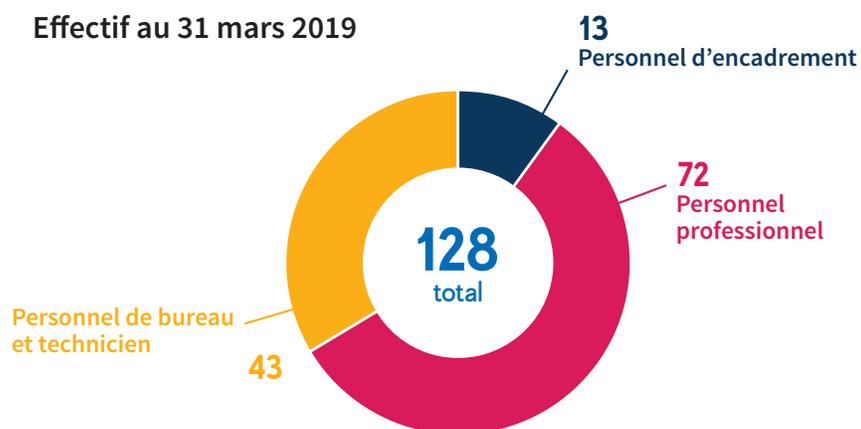


- **Autres secteurs :**
Assurances, finances, ressources humaines, commerce de détail, etc.
- **Cabinets juridiques :**
Avocats, huissiers, notaires
- **Gouvernement :**
Ministères, cours municipales, sociétés d'État
- **Éducation :**
Universités, cégeps, commissions scolaires, écoles
- **Villes et municipalités**
- **Librairies/Éditions :**
Bibliothèques, services aux éditeurs, journaux
- **Magistrature**



Les employés de SOQUIJ

Effectif au 31 mars 2019



Le comité de direction de SOQUIJ



Table des matières

SOQUIJ en bref	01
Message de la présidente du conseil d'administration	08
Message du directeur général	10
L'organisation	12
Retour sur l'année 2018-2019	13
SOQUIJ performante	19
SOQUIJ engagée	24
SOQUIJ un employeur de choix	27
Présentation des résultats	32
Plan stratégique 2017-2020	33
Gouvernance	37
Gouvernance	38
Membres du conseil d'administration	38
Code d'éthique et de déontologie	39
Autres exigences législatives et gouvernementales	40
Développement durable	41
Politique de financement des services publics	44
Emploi et qualité de la langue française	44
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	45
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	45
États financiers 2018-2019	47
Rapport de la direction	48
Rapport de l'auditeur indépendant	49
États Financiers	51
État des résultats et de l'excédent cumulé	51
État de la situation financière	52
État de la variation des actifs financiers nets	53
État des flux de trésorerie	54
Notes complémentaires	55-66

Message de la présidente du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), j'ai l'honneur de présenter le rapport annuel 2018-2019, faisant état de nos grandes réalisations au cours du dernier exercice financier.

Leadership et innovation

Par un plan stratégique ambitieux et une vision renouvelée de simplifier la justice au Québec, nos actions s'inscrivent dans une volonté claire de contribuer à la nécessaire transformation numérique de la justice pour améliorer l'accessibilité aux droits et à la justice des citoyens. C'est pourquoi nous sommes engagés dans la transformation numérique de notre propre organisation depuis quelques années pour aller au-devant des besoins des professionnels et des citoyens et accompagner les parties prenantes du milieu de la justice à tirer avantage de la technologie.

SOQUIJ a fait preuve de leadership afin d'offrir des solutions toujours plus complètes aux professionnels, qu'ils soient du milieu juridique ou non. En témoignent les importantes améliorations apportées aux Plumitifs ainsi que l'ajout de données du greffe de la Cour municipale de Longueuil et de celle de Laval. SOQUIJ a également lancé, en version bêta, un nouveau produit pour les professionnels du droit du travail : l'Aide à la décision. Par des graphiques, de la jurisprudence et des décisions pertinentes, nos utilisateurs obtiennent un portrait clair de l'état du droit pour une situation juridique précise afin de les aiguiller dans leurs réflexions. Offert gratuitement lors de la phase de test, ce produit a reçu un très bel accueil. Simplifier la justice, c'est aussi



rendre les outils plus accessibles aux professionnels œuvrant en droit du travail, en ressources humaines, en assurance et dans les institutions financières.

SOQUIJ a également fait preuve d'innovation, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. Nous avons mis en place une cellule d'innovation avec Element AI, Services Québec et Éducaloi. Pendant 20 semaines, nous avons expérimenté et démontré la faisabilité (preuve de concept), à partir d'un cas concret, des possibilités qu'offre l'intelligence artificielle de traduire des termes courants en termes ou concepts juridiques. Nous nous affairons maintenant à partager avec l'ensemble des partenaires du milieu de la justice les apprentissages que nous en tirons.

Acteur de la transformation numérique de la justice

L'exercice 2018-2019 a marqué un tournant historique pour la modernisation de la justice, dont SOQUIJ sera l'un des fiers acteurs.

En mars 2018, le gouvernement annonçait, dans le « Plan économique du Québec », une série de mesures au nombre desquelles figure la modernisation de la justice. Le 24 avril 2018, le ministère de la Justice du Québec (MJQ) annonçait des investissements majeurs pour une transformation en profondeur de la justice. La création d'une plateforme numérique – le Guichet unique d'information juridique multicanal (le Guichet) – est l'une des mesures phares.

Le MJQ, agissant à titre de promoteur du projet, en a confié la direction à SOQUIJ. En mars dernier, le gouvernement a donné le feu vert au lancement du chantier du Guichet.

Le Guichet sera une plateforme numérique bilingue destinée à informer clairement et simplement les citoyens vivant des situations nécessitant des démarches juridiques, à les guider et à les accompagner dans leur cheminement en leur présentant des options personnalisées, et ce, gratuitement.

Ils pourront utiliser le Guichet, dès le printemps 2020, dans un premier temps pour les questions liées au droit de la famille. D'autres sujets seront ajoutés, comme les aînés, la consommation, le travail ou le logement tout au long du déploiement du Guichet, prévu sur 4 ans.

Ce projet innovant s'inscrit en droite ligne avec la vision de SOQUIJ de simplifier la justice au Québec. C'est avec fierté que SOQUIJ et ses partenaires, le MJQ et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) par l'entremise de Services Québec, ont entrepris leurs travaux. Tous entendent collaborer étroitement avec l'ensemble des parties prenantes du milieu juridique. En effet, cette nouvelle ère numérique de la justice est possible grâce à un engagement commun au plus grand bénéfice des citoyens.

Un engagement commun

J'en profite pour remercier, au nom de SOQUIJ et de son conseil d'administration, le MJQ et le MTESS pour la confiance qu'ils nous accordent. J'adresse également nos plus sincères remerciements à l'ensemble des parties prenantes présentes à nos côtés depuis les débuts pour offrir une plateforme numérique innovante répondant aux besoins de la population québécoise.

Ces réalisations sont rendues possibles grâce à l'engagement des membres du conseil d'administration. Je tiens à souligner le départ de M^{me} Sylvie Ferland, directrice des Publications du Québec et à la remercier d'avoir siégé au conseil pendant de nombreuses années.

Au nom des membres du conseil d'administration et de tous les employés de SOQUIJ, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Marie-Claude Sarrazin

Présidente du conseil d'administration

Message du directeur général

Quelle belle année pour SOQUIJ et ses utilisateurs! Nous avons réussi à faire un pas de géant dans la réalisation du mandat qui nous a été confié lors de mon arrivée, en 2016. Quelle satisfaction de voir le chemin parcouru depuis 3 ans!

Au cœur de ce mandat : la transformation numérique. Autrement dit : imaginer, créer et livrer des solutions accessibles à tous en ligne. Ces outils sont indispensables, notamment pour s'assurer que les citoyens aient une réelle accessibilité à la justice et à ses bienfaits.

L'accessibilité à l'information juridique au Québec est notre raison d'être. Nous sommes plus que jamais dans le mille avec le lancement du chantier du Guichet unique d'information juridique multicanal. Il s'agit d'un projet innovateur de 17,2 millions de dollars – le plus gros de l'histoire de SOQUIJ – qui, au cours des prochaines années, va informer, guider et accompagner les citoyens aux prises avec des enjeux juridiques. Nous avons déjà entamé les travaux et nous avons mobilisé la participation d'une foule de parties prenantes du milieu de la justice afin d'assurer la réalisation et la réussite du projet.

Ensuite, notre ambition de devenir le carrefour numérique de la justice au Québec se concrétise. Par exemple, le ministère de la Justice du Québec (MJQ) a confié à SOQUIJ l'ensemble des traductions de jugements des tribunaux judiciaires. Notre moteur de recherche des données judiciaires québécoises compte dorénavant les décisions des plumitifs de toutes les villes du Québec, à l'exception de Montréal, avec laquelle nous comptons boucler la boucle durant le prochain exercice financier. Le Québec deviendrait ainsi la première province au pays à offrir un tel service aussi centralisé.



Parallèlement, les utilisateurs de nos produits et services – que ce soit au sein des cabinets d’avocats, des ministères ou organismes ou encore des entreprises privées – nous témoignent leur confiance plus que jamais comme le démontrent les résultats de notre sondage annuel. La meilleure preuve : l’indice de satisfaction de la clientèle (NPS) a bondi de 7 points (hausse de 18 %) au cours de la dernière année.

Enfin, sur le plan financier, grâce à la rigueur budgétaire de nos équipes et à leur souci constant d’optimiser nos processus, nous terminons l’année avec un excédent considérable qui nous permettra de bénéficier dorénavant d’une réserve financière respectable. Une réserve financière indispensable aussi pour faire face aux imprévus au moment où un bouleversement numérique bouscule plus que jamais tous les secteurs d’activités, y compris celui de la justice.

Tout cela a été possible grâce à la remarquable capacité d’adaptation et d’apprentissage de l’ensemble de notre personnel, qui a été la clé dans la production de notre dossier d’affaires du Guichet, une étape essentielle derrière tout grand chantier de l’État. Cette première au sein de notre équipe nous a permis notamment de comprendre plus que jamais ce proverbe africain : « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. »

Cette agilité a aussi été au cœur du lancement d’un produit novateur, l’Aide à la décision, qui vise, grâce à l’analytique, à mieux guider et accompagner les professionnels œuvrant dans le domaine du droit du travail.

Ces 2 projets incarnent bien les valeurs que nous cherchons à promouvoir au sein de SOQUIJ.

Nos équipes se sont dévouées corps et âme au cours de ces apprentissages. Loin de se satisfaire du plus bas dénominateur commun, elles n’ont pas eu peur de faire preuve d’ambition et de mettre la barre plus haut pour livrer la marchandise. Elles ont sauté à pieds joints dans l’innovation, à petite, moyenne ou grande dose, pour produire le dossier d’affaires et créer la nouvelle solution. Enfin, elles ont travaillé d’arrache-pied ensemble, que ce soit à l’interne, entre les différents secteurs, ou à l’externe, avec des partenaires d’envergure tels le MJQ, le ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, le Conseil du Trésor et le Conseil exécutif.

La confiance, l’ouverture et le dynamisme de notre comité de direction et de l’ensemble de nos équipes ont été primordiaux cette année. Je saisis l’occasion pour les en remercier de tout cœur et pour leur témoigner toute mon admiration. Je tiens également à remercier les membres du conseil d’administration, dont l’implication et l’engagement sont tout aussi nécessaires à l’évolution et à la croissance de SOQUIJ.



Gilles Lajoie

Directeur général



L'organisation

Retour sur l'année 2018-2019	13
SOQUIJ performante	19
SOQUIJ engagée	24
SOQUIJ un employeur de choix	27



Retour sur l'année 2018-2019

Nouveautés 2018-2019

Aide à la décision

En mars 2019, SOQUIJ déployait une version bêta d'un nouveau produit : Aide à la décision. Fruit des efforts des équipes technologiques et éditoriales de SOQUIJ, ce produit novateur offre de nouveaux outils en matière de droit du travail. Il est possible d'obtenir, en quelques clics, un portrait clair et précis de l'état de la jurisprudence correspondant à une situation juridique donnée. Les tendances jurisprudentielles sont présentées sous forme de graphique, auxquelles s'ajoutent les décisions correspondantes et la jurisprudence la plus récente. Ce produit aura été testé gratuitement pendant 2 mois pour obtenir les commentaires des utilisateurs en vue de l'améliorer avant une sortie officielle dans les prochains mois.

Plumitifs

Recrutez les bons candidats avec les Plumitifs!
Vous voulez recruter les bons candidats, sans antécédents judiciaires incompatible avec l'emploi proposé?
Accédez à l'historique des dossiers judiciaires du Québec et obtenez une réponse en moins de 5 minutes.

Recrutez l'esprit tranquille!

Avec les Plumitifs, vous avez tout à y gagner :

- Prenez les bonnes décisions**
Ayez l'assurance que vous recrutez une personne sans antécédents judiciaires incompatible avec l'emploi proposé.
- Gagnez en temps et en efficacité**
Gérez votre processus de vérification. En moins de 5 minutes, vous avez vos réponses.
- Gagnez en autonomie**
Accédez vous-même aux registres du ministère de la Justice et des cours municipales. Obtenez un portrait clair des antécédents judiciaires de votre candidat.
- Réduisez vos coûts d'embauche**
Une année de recrutement coûte cher. Évitez-le en effectuant vous-même les recherches et en recrutant les bons candidats.

Demandez une démonstration gratuite maintenant!

Prénom:
 Nom:
 Email:
 Téléphone:
 Entreprise:
 Envoyez-moi à votre adresse

D'importantes améliorations ont été apportées aux Plumitifs pour des recherches et des consultations plus efficaces et agréables. Des vidéos et un webinaire ont permis aux utilisateurs de s'approprier ces nouveautés.

Avec l'ajout de la cour municipale de Laval, **les utilisateurs ont désormais accès aux greffes de 88 des 89 cours municipales du Québec**, ce qui représente plusieurs dizaines de millions de dossiers judiciaires. SOQUIJ et la Ville de Montréal travaillent activement à l'intégration des dossiers pénaux de la cour municipale de la métropole dans les Plumitifs. Ce dossier devrait cheminer au courant de l'année 2019.

Un **nouveau microsite** pour les Plumitifs a vu le jour et il s'adresse aux professionnels des ressources humaines, du milieu des assurances ou exerçant en institution financière. Simple, rapide, économique et efficace, le service des Plumitifs est un indispensable pour leurs affaires. Vérifier les antécédents judiciaires avant de recruter un candidat, accorder un crédit ou assurer une personne ou encore une entreprise n'aura jamais été aussi simple.

lesplumitifs.soquij.qc.ca

Formations

SOQUIJ a lancé son Centre de formation, regroupant l'ensemble des formations en salle et en ligne et permettant une inscription en ligne facilitée. L'équipe de la formation a également mis en place de nouvelles formations :

- Capsule interactive Plumitifs – Antécédents judiciaires et criminels
- Méthodologie de recherche en droit du travail.

soquij.uxpertise.ca

Site Carrières

Soucieuse de continuellement améliorer la marque employeur de même que l'expérience candidat et de susciter l'intérêt de nouveaux talents, SOQUIJ a mis en ligne une toute nouvelle page Carrières en juin 2018. Un site Carrières moderne, simple et rapide pour postuler.

carrieres.soquij.qc.ca



Lancement du Guichet unique d'information juridique multicanal

En mars 2019, le gouvernement a donné le coup d'envoi officiel pour la création d'une plateforme numérique bilingue destinée aux citoyens : le Guichet unique d'information juridique multicanal (le Guichet). Le ministère de la Justice du Québec (MJQ) agit à titre de promoteur du projet et le finance à hauteur de 17,2 M\$. SOQUIJ est le maître d'œuvre de ce projet novateur.

Le Guichet permettra d'informer clairement et simplement les citoyens vivant des situations qui nécessitent des démarches juridiques, de les guider et de les accompagner dans leur cheminement en leur présentant des options personnalisées, et ce, gratuitement. Ils pourront utiliser le Guichet, dès le printemps 2020, dans un premier temps pour les questions liées au droit de la famille. Plusieurs domaines de droit seront successivement abordés (ex. : aînés, consommation, infractions de nature criminelle et pénale), tout au long du déploiement du Guichet, prévu sur 4 ans.

Les premiers jalons ont été posés et le travail est déjà amorcé. Forte de son expérience de travail en « mode Agile », la nouvelle façon de faire aujourd'hui dans le monde du numérique, SOQUIJ s'est engagée à livrer des éléments du projet au fur et à mesure, selon un plan de livraison. Également, la mise en place d'une gouvernance a été prévue afin d'assurer la bonne gestion du projet. SOQUIJ collabore étroitement avec le MJQ, Services Québec et l'ensemble des parties prenantes du milieu juridique pour s'assurer du bon déroulement du projet. Des citoyens seront également invités, tout au long du développement du Guichet, à partager leur expérience et à tester la plateforme afin que celle-ci réponde aux besoins des citoyens.

Intelligence artificielle

SOQUIJ souhaite faire une différence en modernisant et en simplifiant la justice et s'intéresse de près à l'intelligence artificielle (IA). Le Guichet, dont SOQUIJ assure la réalisation, représente d'ailleurs l'un des premiers projets en IA du gouvernement.

Création d'une cellule d'innovation

Dans un contexte de transformation numérique de la justice, SOQUIJ a mené à terme la cellule d'innovation mise sur pied en mars 2018 avec Element AI, Services Québec et Éducaloi sur une période de 20 semaines. Il s'agissait d'expérimenter et de démontrer la faisabilité (preuve de concept), à partir d'un cas concret, des possibilités qu'offre l'intelligence artificielle de traduire des termes et des concepts juridiques en langage clair, et inversement.

Conférences

SOQUIJ a partagé le fruit de son expérience lors de conférences :

- **M. Gilles Lajoie**, directeur général de SOQUIJ, **M^e Anne-Marie Santorineos**, coordonnatrice de la rédaction, **M^e Andréa Isabelle-Roy**, agente de formation, et **M. Kamel Khouatmi**, responsable de produits, ont donné un atelier lors de la Journée de formation annuelle organisée conjointement par l'ABC-Québec et SOQUIJ
 - ▶ Expérimentons l'intelligence artificielle avec le droit : langage naturel, éthique et algorithmes, responsabilité
- **M. Gilles Lajoie** a présenté une conférence lors de l'événement LegalTech à Paris et lors de la Journée informatique organisée par le Réseau action TI
 - ▶ 9 conseils avant de se lancer dans un projet d'intelligence artificielle
- **M^e Anne-Marie Santorineos** a donné une conférence à l'Association des bibliothèques de droit de Montréal (ABDM)
 - ▶ La recherche juridique au 21^e siècle : l'impact de l'intelligence artificielle
- **M^e Andréa Isabelle-Roy** et **M. Kamel Khouatmi** ont donné une conférence au Legal. IT 2019
 - ▶ 9 conseils avant de se lancer dans un projet d'intelligence artificielle

- **M^{es} Anne-Marie Santorineos** et **Véronique Abad** ont présenté une conférence aux juges du Tribunal administratif du travail lors de leur assemblée annuelle
 - ▶ L'intelligence artificielle et les outils d'aide à la décision : l'impact sur la recherche juridique

En plus de toutes les actions entreprises au cours de la dernière année, en lien avec l'IA, les membres de la Direction des technologies de l'information ont procédé à l'étude de différents moteurs de recherche intelligente et de solutions pour la création et l'exploitation de ChatBot. De plus, des développeurs ont suivi une formation en analyse du langage naturel, ainsi qu'une autre portant sur l'apprentissage profond et ont assisté à diverses conférences.

SOQUIJ rayonne

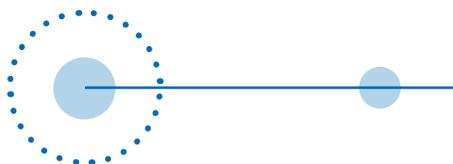
L'expertise des membres de SOQUIJ est reconnue. En témoignent les diverses entrevues et conférences de la dernière année :

- **M^e France Rivard** est intervenue dans les médias à plusieurs reprises, se prononçant sur des questions en droit du travail, notamment à l'émission *Les éclaireurs*, sur les ondes radiophoniques de Radio-Canada
 - ▶ Jugement sur le salaire d'étudiants
 - ▶ Obligation ou non de dénoncer un collègue
- **M^e Vanessa Batik** a participé au panel organisé par le Comité sur la pratique du droit civil de l'Université du Québec à Montréal
 - ▶ La pratique en dehors des livres
- **M^e Andréa Isabelle-Roy** a donné une conférence au Jeune Barreau du Québec et au panel de l'Institut de la gestion financière du Canada
 - ▶ La diffamation sur les réseaux, le cyber harcèlement en milieu de travail et Facebook comme moyen de preuve
- **M^{es} Sylvianne Noël** et **France Rivard** ont donné une formation à plusieurs reprises lors de la journée annuelle de formation du Tribunal administratif du travail
 - ▶ Le cannabis à usage récréatif et médical : implications en droit du travail



M. Kamel Khouatmi et M^e Andréa Isabelle-Roy

© Émilie Pelletier



- **M^e Joëlle Duranleau** a donné une conférence à plusieurs reprises, notamment au Jeune Barreau de Montréal
 - ▶ Langage clair + Legal design : transformer l'expérience client dans le milieu juridique
- **M. Antoine Garcia Suarez** a présenté une conférence, en compagnie de **M^e Alexandre Désy**, cofondateur de OnRègle.com, lors de la **conférence Clarity 2018**
 - ▶ La pensée Design dans le milieu de la justice : une approche centrée sur l'utilisateur
- **M^{es} Andréa Isabelle-Roy** et **Anne-Marie Santorineos** ont toutes deux donné une conférence lors de la **Matinée Technos**
 - ▶ Médias sociaux : quels enjeux juridiques
 - ▶ La recherche juridique au 21^e siècle
- **M^e Andréa Isabelle-Roy** a participé au panel de l'Institut de la Gestion financière de Québec sur les médias sociaux
- **M^e France Rivard** a participé à une table ronde au Rendez-vous des relations du travail de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés
 - ▶ La discrimination et l'obligation d'accommodement dans le parcours de l'emploi
- **M^e Andréa Isabelle-Roy** a donné une conférence lors du Symposium de l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE)
 - ▶ La preuve à l'épreuve... une histoire de fraude, trois réalités
- **M^e Anne-Marie Santorineos** a donné une conférence dans le cadre du 73^e Congrès annuel du Jeune Barreau de Montréal
 - ▶ L'accès à la justice, un réel problème de société

Nominations et créations de postes

Le 12 octobre 2018, **M^e Anne-Marie Santorineos** a été nommée coordonnatrice au développement de contenus au sein de la Direction de l'information juridique. Le secteur Développement de contenus a été créé en réponse aux besoins du marché et aux demandes de nos

partenaires. Celui-ci regroupe les activités de recherche et de vigie ainsi que celles portant sur la conception, le développement et l'évolution du contenu juridique des produits et services de SOQUIJ.

M^e Santorineos a été assermentée, le 11 décembre 2018, à titre de membre à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Les membres de la Commission contribuent à l'étude et à la solution des problèmes relatifs aux droits et libertés de la personne ainsi qu'à ceux en matière de droits de la jeunesse. Les commissaires doivent notamment adopter les positions de la Commission, prendre des décisions dans les dossiers de plaintes de discrimination et contribuent à l'accomplissement de la mission de la Commission.



M^e Anne-Marie Santorineos

Le 9 janvier 2019, **M^e Émilie Brien** a été nommée coordonnatrice à la rédaction sous la direction de l'information juridique. M^e Brien est responsable des activités inhérentes à la rédaction du contenu juridique des publications de la Société, dans les domaines du droit civil, du droit pénal, du droit du travail et du droit administratif.



M^e Émilie Brien

En 2018-2019, 5 nouveaux postes ont été créés. Dans le but d'optimiser ses pratiques en matière d'intelligence d'affaires et de développer des stratégies de marketing et de communication percutantes, la Direction du développement des affaires et expérience client a ajouté à son équipe un poste de conseiller en intelligence d'affaires et un poste de conseiller marketing. De plus, un poste de responsable CRM et entrepôt de données a été créé afin d'assurer l'implantation d'un nouveau système de gestion de la relation client et offrir le soutien nécessaire aux utilisateurs.

Afin de vulgariser et de simplifier les contenus juridiques de nos produits et services, 2 nouveaux postes de spécialiste en vulgarisation ont été créés au sein de la Direction de l'information juridique.

SOQUIJ 2.0

 **3 728 abonnés** (+ 22 % *)

 **3 126 abonnés** (+ 11 % *)

 **3 434 abonnés** (+ 24 % *)

 **2 461 abonnés** (+ 97 % *)

Nouveau compte Instagram : SOQUIJ_exp

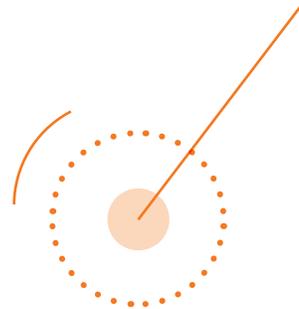
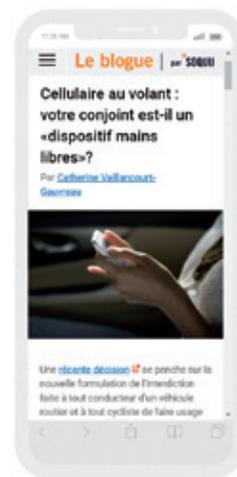
Nous avons ouvert un compte Instagram pour illustrer l'expérience utilisateur (UX) que nous souhaitons offrir à nos clients et l'expérience de travail positive que vivent nos employés.

[instagram.com/soquij_exp](https://www.instagram.com/soquij_exp)

* Évolution du nombre d'abonnés par rapport à l'exercice 2017-2018

Le Blogue SOQUIJ : nouvelle image, nouveaux contenus

Après 6 ans et plus de 700 billets, le Blogue SOQUIJ a fait peau neuve ! En 2018, une nouvelle version du blogue a vu le jour. En proposant des articles traitant de l'actualité juridique ainsi que des sujets de société, cette nouvelle version s'adresse autant aux professionnels du milieu juridique qu'à toute personne qui s'intéresse au droit.



94 nouveaux billets traitant notamment de thématiques comme :

- Les pièges, appât du gain ou risques financiers non assumés;
- Le corps et l'image;
- Les animaux;
- La rentrée scolaire;
- Les voyages;
- Les femmes et le droit.

Les 3 billets les plus lus sont :

- Cellulaire au volant : votre conjoint est-il un « dispositif mains libres » ?, par Catherine Vaillancourt-Gauvreau;
- Vous avez subi une intervention chirurgicale pour corriger l'aspect de vos seins : pouvez-vous être remboursée par la Régie de l'assurance maladie du Québec ?, par Lucie Allard;
- Coiffure et soins esthétiques : une image vaut-elle mille maux ?, par Sylviane Noël.

blogue.soquij.qc.ca

Optimisation de la chaîne éditoriale

La Direction de l'information juridique a entrepris un important projet de révision technologique de sa chaîne éditoriale afin de doter ses équipes d'outils à la fine pointe de la technologie. Tous les processus éditoriaux ont été analysés et seront bonifiés au cours des prochains mois afin de s'assurer de l'uniformité et de diffuser l'information juridique le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Un pas de plus en agilité

Depuis 3 ans, l'ensemble du développement informatique s'effectue en mode agile SCRUM. Tous les chefs de mêlée (*Scrum master*) ont obtenu leurs certifications. Au cours de la dernière année, une quatrième équipe multidisciplinaire agile a été formée, dédiée au projet du Guichet.

Lors du dernier exercice, le comité agile, qui existe depuis 2 ans, a été secondé par un coach agile d'entreprise afin d'étendre l'agilité aux autres secteurs de l'organisation.

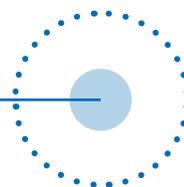
De plus, la Direction des technologies de l'information a procédé à l'implantation du DevOps au sein d'équipes agiles. Le DevOps est un processus de travail en continu permettant de déployer des solutions informatiques plus rapidement grâce à l'automatisation à toutes les étapes de création (développement, intégration, tests, livraison, déploiement, exploitation et maintenance).

Les chefs de mêlée, les gestionnaires de l'informatique, les équipes agiles et le comité agile ont, tour à tour, assisté à des formations et à des conférences, notamment sur l'agilité à l'échelle pour les projets d'envergure (SAFe), le déploiement en continu (DevOps) et l'infonuagique.

Développements informatiques

Au cours de la dernière année, la Direction des technologies de l'information a pris un certain nombre d'actions, en accord avec la *Stratégie gouvernementale en TI*, comme :

- La mise en place d'un système de gestion de la relation client (CRM);
- Le déménagement de l'infrastructure hébergée par un fournisseur dans les salles de serveurs du Centre des services partagés de Montréal;
- La mise en place d'une première infrastructure en infonuagique d'un produit à des fins de test et de familiarisation;
- L'étude afin de déterminer la stratégie de migration en infonuagique et les préalables;
- L'acquisition de 2 solutions en logiciels libres afin d'accélérer le développement de nos produits (un gestionnaire de contenu et un gestionnaire de document électronique).



Prix SOQUIJ



La **coupe SOQUIJ** a été décernée à **Frédéric Comeau** et **David Létourneau**, étudiants à l'UQAM, lors de la 41^e édition du Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault.



La 4^e édition du concours **Maître du savoir** de SOQUIJ a fait 2 gagnants. **Michaël Picard**, docteur en droit de l'UQAM, a obtenu la bourse d'excellence décernée à un étudiant qui s'est démarqué en recherche. **Hugo Villemure**, étudiant en 3^e année de droit à l'UQAM, a été le gagnant du tirage.

SOQUIJ performante

À SOQUIJ, nous accompagnons les professionnels dans leurs recherches de solutions en leur proposant des produits et services performants répondant à leurs besoins.

Nous améliorons sans cesse nos produits et services. Nous en créons de nouveaux, comme l'Aide à la décision. Nous enrichissons notre offre de formation et de conférences. Nous innovons.

Les professionnels du droit, ainsi que ceux exerçant en ressources humaines, en assurances ou dans les institutions financières, ont accès au Portail SOQUIJ donnant accès aux produits et services suivants :

- ◆ **Recherche juridique**
- ◆ **Plumitifs**
- ◆ **Collections**
- ◆ **Les Express**

SOQUIJ propose également des outils complémentaires répondant à des besoins précis :

- Aide à la citation, un outil qui permet aux juristes du Québec de faire la recherche, le référencement et la rédaction de citations dans un même environnement;
- Exécutions forcées, un outil de recherche d'avis d'exécution;
- Formations et conférences.

Voici quelques-unes de nos fiches produits.

Plumitifs

Prenez les devants pour assurer vos arrières avec les Plumitifs

Vous voulez recruter les bons candidats, sans antécédent judiciaire incompatible avec l'emploi offert? Vous voulez suivre un dossier judiciaire? Vous envisagez d'accorder un prêt ou d'assurer une personne ou une entreprise? En moins de 5 minutes, vérifiez leurs antécédents judiciaires avec les Plumitifs. Prenez les bonnes décisions.

Le service des Plumitifs s'adresse autant aux professionnels du droit qu'à ceux travaillant dans le domaine des ressources humaines, des assurances ou dans les institutions financières.

En quelques clics, accédez à :

- **Plusieurs dizaines de millions de dossiers** judiciaires du Québec de nature civile, criminelle et pénale
- **+ de 16 millions de dossiers** judiciaires **issus de 88 des 89 cours** municipales du Québec *

* Bientôt, la Cour municipale de Montréal s'ajoutera!

Un service unique au Québec



Simple et rapide : en moins de 5 minutes, obtenez vos réponses. Gagnez en temps et en efficacité en effectuant vous-même vos recherches.



Économique : économisez sur vos frais de vérifications. Ne payez plus des cabinets de consultation pour des vérifications que vous pouvez faire vous-même!



Fiable : accédez directement au registre du ministère de la Justice et à ceux des cours municipales.

1,6 million
de dossiers
consultés

2,1 millions
de recherches
effectuées

92 %

des utilisateurs sont **satisfaits de l'exhaustivité des dossiers** judiciaires

93 %

des utilisateurs sont **satisfaits de la pertinence des résultats**

82 %

préfèrent les services de SOQUIJ pour effectuer leurs recherches de Plumitifs plutôt que d'autres services (palais de justice ou agences d'enquête)

Recherche juridique



L'environnement de recherche en ligne le plus complet au Québec

Intelligent, facile, rapide et économique, le service Recherche juridique vous permet de trouver toute l'information juridique dont vous avez besoin : décisions de plus de 90 juridictions québécoises et canadiennes, législation et doctrine analysées, organisées et enrichies par SOQUIJ.

Selon votre préférence, cherchez dans la jurisprudence, la législation ou la doctrine.

 **+ de 50 ans**
de jurisprudence

 **+ de 1 700 000**
décisions

 Près de **400 000** décisions résumées Sélection SOQUIJ

 **+ de 3 000** lois et règlements répertoriés donnant accès directement au site Légis Québec

 Près de **34 000** ouvrages ou articles recensés, dont plus de 11 000 avec un accès au texte intégral

Sondage CROP réalisé auprès de 1 886 clients de SOQUIJ en novembre 2018

Des recherches performantes

- Les décisions les plus pertinentes résumées pour vous
- Un système de classement qui a fait ses preuves
- Des mises à jour quotidiennes
- L'accès à toutes les décisions parues dans l'Express et l'Express Travail avec de multiples fonctionnalités de recherche (par date, juridiction, classification, mots clés, noms des parties, noms des décideurs, législation ou jurisprudence citées, etc.)

La force de Recherche juridique : la Sélection SOQUIJ

Les conseillers juridiques de SOQUIJ sélectionnent rigoureusement les décisions les plus pertinentes, les résumant, les indexent et les classent pour un repérage facile. Accédez en un clic à plus de 400 000 décisions résumées !



94 %

des utilisateurs sont **satisfaits de la pertinence** des résultats



94 %

des utilisateurs sont **satisfaits de l'exhaustivité** des résultats



91 %

des utilisateurs sont **satisfaits par le classement** des résultats

L'Express

Toute l'actualité juridique qui vous intéresse !

L'Express est un bulletin électronique personnalisable. Chaque jour, recevez la jurisprudence la plus récente. En plus, chaque semaine, l'Express vous informe des changements législatifs et des nouvelles publications doctrinales dans les domaines de droit qui vous intéressent.

L'information juridique complète, sur mesure :

- L'Express**
Avec ses **17 thèmes**, il couvre l'ensemble des domaines de droit civil, administratif et pénal. À vous de choisir ce que vous souhaitez recevoir.
- L'Express Travail**
Soyez informé sans délai des nouveautés en droit du travail et de l'emploi. Cet Express spécialisé **couvre 3 thèmes** : les relations du travail, les mesures disciplinaires et non disciplinaires ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Sondage CROP réalisé auprès de 1 886 clients de SOQUIJ en novembre 2018 ▶

L'Express et l'Express Travail, c'est :



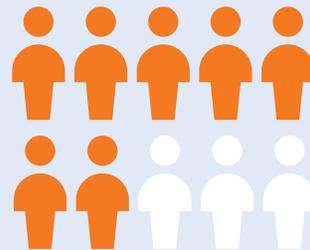
Près de
6 000 décisions
diffusées annuellement



+ de 26 000
envois hebdomadaires



Un bulletin unique
pour chaque abonné



70 %

des clients lisent les Express une fois ou plus par semaine

97 %



des utilisateurs sont **satisfaits de la pertinence** des décisions sélectionnées et des nouvelles diffusées

97 %



des utilisateurs sont **satisfaits du traitement éditorial** (résumé, signalement, etc.)

Formations et conférences

Accompagner les professionnels par des formations et des conférences de qualité

Les formations et conférences, en salle ou en ligne, s'adressent aux professionnels et spécialistes du droit, à ceux travaillant dans le domaine des ressources humaines, des assurances ou dans les institutions financières, ou encore à tout autre professionnel intéressé par les questions de droit.



Des **formations reconnues** par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés et admissibles par le Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec.

286
formations

données à
3 611
participants*

* Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Des formations en ligne ou en salle à Montréal, Québec et Sherbrooke ou en entreprise. Quelques sujets :

- Recherche et interprétation des plunitifs
- Introduction à notre moteur Recherche juridique
- Méthodologie de recherche en droit du travail
- Les clauses de non-concurrence en matière d'emploi

« Excellente formation qui me sera très utile. »

« Les deux formatrices connaissent bien la matière et répondaient aux questions avec aisance et assurance. »

Des conférences sur des sujets juridiques de l'heure :

Diffamation à l'ère des médias sociaux

Nouveauté 2019!

Antécédents judiciaires et refus d'embauche : discrimination ou non ?

Nouveauté 2019!

Médias sociaux – quels enjeux juridiques ?

La recherche juridique au 21^e siècle : l'impact de l'intelligence artificielle

Langage clair + Legal design : transformer l'expérience client dans le milieu juridique

Discrimination à l'embauche et infraction pénale ou criminelle

Discrimination à l'embauche et aptitudes ou qualités requises par un emploi

95 %

des participants sont **satisfaits des formations**

Près de 90 %

des participants ont un **niveau de connaissance du sujet élevé** ou très élevé à la fin de la formation

98 %

des participants pensent qu'ils **pourront appliquer cette formation à leur travail**

+ de 90 %

des participants sont **satisfaits du travail de la formatrice** (dynamisme, connaissance, rythme)

Sondage de satisfaction – août à décembre 2018

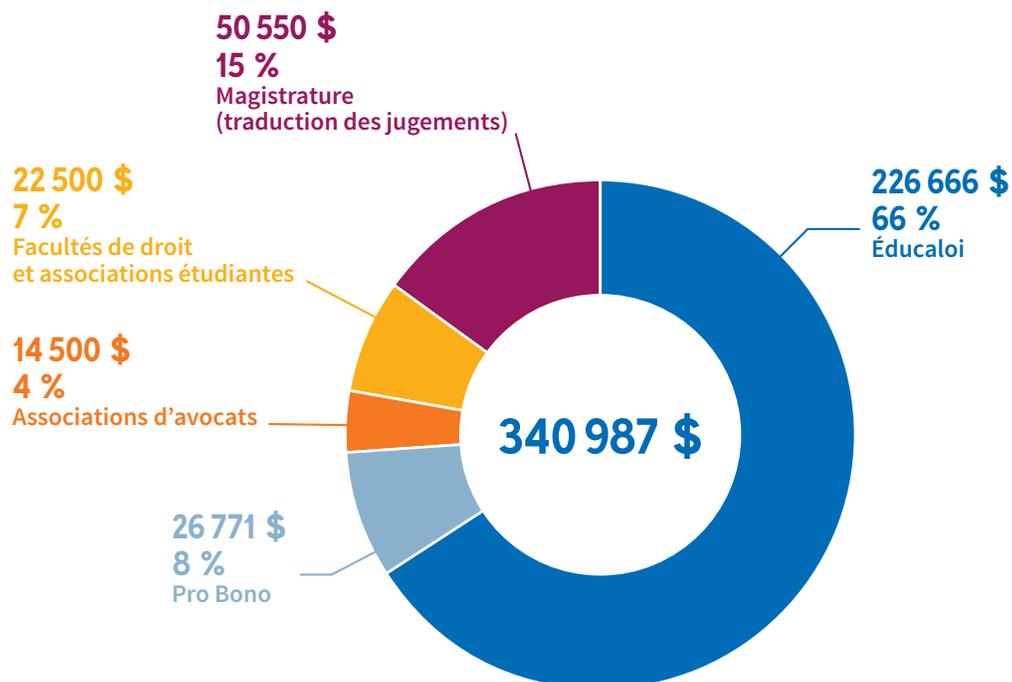
SOQUIJ engagée

Depuis de nombreuses années, SOQUIJ est engagée dans la réalisation d'actions concrètes en soutien à la communauté dans son ensemble, par des gratuités, des commandites ou des actions bénévoles de ses employés. L'année 2018-2019 n'a pas fait exception.

Notre engagement envers le milieu juridique québécois

En tant que partenaire important du milieu juridique québécois, SOQUIJ offre son soutien financier aux organisations qui partagent les mêmes objectifs d'accessibilité et de simplification de la justice.

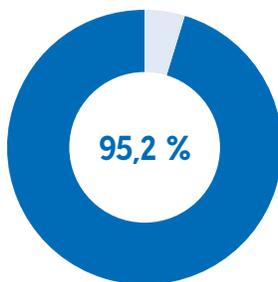
Bénéficiaires du soutien financier



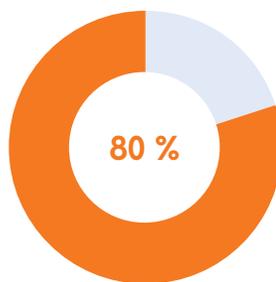
Bénéficiaires du rabais de facturation

En tant que société d'État, SOQUIJ est aussi sollicitée afin de contribuer à l'administration efficace de la justice ainsi qu'à la formation des futurs juristes. Nos services sont utilisés par des groupes de clients privilégiés qui profitent de rabais substantiels. Par conséquent, nous ne facturons que 52 % de la valeur totale de la consultation réelle de ces services.

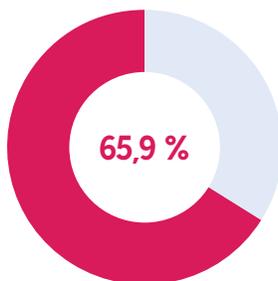
Pourcentage du rabais



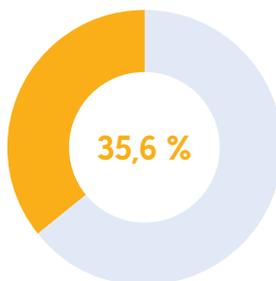
Éducation



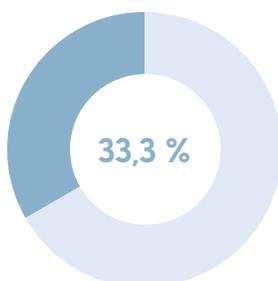
Magistrature



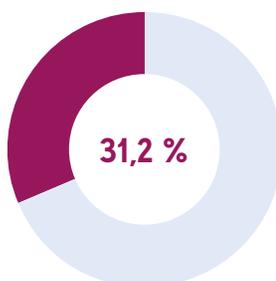
Gouvernement provincial



Gouvernement fédéral



Librairies/Éditions



Villes et municipalités

Notre engagement envers la communauté

SOQUIJ diffuse l'ensemble des décisions des tribunaux administratifs et judiciaires rendues au Québec sur la page Services aux citoyens du Portail SQOUIJ. Des décisions s'ajoutent quotidiennement dans leur format intégral, les rendant ainsi accessibles, sans frais ni délai, aux citoyens, aux organismes et aux entreprises. En 2018-2019, **1 428 739 décisions** ont été **diffusées** auprès des citoyens, engendrant **plus de 2 millions de consultations**.

D'autre part, l'engagement de SOQUIJ se traduit à travers celui de ses employés envers la communauté.

Des employés de SOQUIJ s'impliquent activement et bénévolement au sein d'organisations dans le milieu juridique ou autre :

- **M^e Anne-Marie Santorineos** siège à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (voir page 16) et a pris part à l'un des chantiers du projet Accès au droit et à la Justice (ADAJ), portant sur le « plumeitif accessible ». Ce projet consiste à évaluer la compréhension moyenne des justiciables et des professionnels du droit à la lecture d'un plumeitif et à proposer des améliorations pour favoriser la compréhension et la lisibilité de ce document juridique. À cet effet, M^e Santorineos a donné, dans le cadre du colloque *Accessing Justice: interdisciplinary perspectives on access, justice, law & order*, qui s'est tenu à l'Université de Winnipeg, une conférence intitulée « *Legal information in digital form: The challenge of accessing computerized court records* ».
- **M^e Manon Lemay** est présidente du Centre de justice de proximité du grand Montréal, lequel a pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens, par des services d'information juridique gratuits, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes;

- **M^e Véronique Abad** siège au comité de la transformation de la profession du Barreau de Montréal, ayant pour mandat d'analyser des enjeux technologiques, de mondialisation ou de déjudiciarisation;
- **M. Gilles Lajoie** est président du conseil d'administration de *Protégez-vous*;
- **M^{me} Mélanie Valiquette** siège au conseil d'administration de la Fondation Mira;
- **M. Antoine Gélinas** et **M^{me} Geneviève Gélinas** siègent au conseil d'administration de la Fondation des P'tits lutins;
- **M. Antoine Grenier** est Grand Frère pour l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs du Grand Montréal;
- **M^{me} Chantal St-Denis** est présidente du Conseil d'établissement de l'École Mont-de-La Salle;
- **M^e Émilie Brien** siège au conseil d'administration du Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière et est impliquée auprès de Justice Pro bono dans le cadre du Projet Porte 33, qui vise à améliorer l'accès à la justice et favoriser le meilleur intérêt des enfants en offrant des ressources multidisciplinaires aux parents qui vivent la séparation familiale.

De plus, SOQUIJ offre annuellement à 5 employés la possibilité de bénéficier d'une journée rémunérée pour faire du bénévolat auprès d'un organisme social reconnu. Cette année, les organismes suivants ont profité de la contribution personnelle d'employés :

- Fondation Mira;
- Conseil d'alphabétisation de Yamaska;
- Association des aidants naturels du Bas-Richelieu;
- Jeunesse au soleil;
- Fondation des P'tits lutins.

Les employés de SOQUIJ participent ou contribuent à diverses activités d'œuvres caritatives ou d'organismes communautaires; en voici quelques-unes :

- Le Défi cardio;
- La fondation Cure;
- La campagne Entraide;
- Collecte de cartes fidélités pour remettre des cafés gratuits aux itinérants;
- Collecte de bas chauds pour les sans-abri.

SOQUIJ un employeur de choix

Au cours de l'année 2018-2019, la Direction des ressources humaines a mis en place des pratiques innovantes misant sur la collaboration, la mobilisation et l'engagement des employés. Celles-ci s'inscrivent dans les orientations du plan stratégique 2017-2020.

Nos valeurs, notre identité

Des employés engagés et dévoués qui réalisent leur plein potentiel dans un environnement stimulant.



PASSION

Exit le *statu quo*. Nous avons envie d'aller plus loin et de changer les choses.



AMBITION

Notre volonté de vouloir changer les choses nous amène à toujours nous dépasser.



INNOVATION

Innover, c'est prendre des risques. Nous, on ose.



ÉQUIPE

On se fait confiance et on bâtit ensemble. Tout ça dans le plaisir!

Formation et perfectionnement

Nous accordons une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement de nos employés. Nous veillons à ce que les employés respectent leurs obligations en matière de formation reconnue exigée par les ordres professionnels et à les former sur les technologies les plus récentes. Nous soutenons financièrement les employés qui désirent poursuivre des études collégiales et universitaires afin d'obtenir des certifications reconnues.

Deux employés ont obtenu la certification *Professional Scrum Master I (PSM I)*.

Coûts de formation en 2018-2019

Proportion de la masse salariale	Nombre moyen de jours de formation par employé	Montant moyen des coûts de formation par employé
0,80 %	2,67	581,80 \$

Jours de formation en 2018-2019 selon les catégories d'emploi

Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de bureau et technicien
40	282	28

Données calculées sur le nombre total d'employés et non en ETC.

L'engagement de nos employés : une priorité

Afin de favoriser un environnement de travail collaboratif, ouvert et dynamique, nous avons mis en place la plateforme Officevibe pour mesurer l'engagement de nos employés. Officevibe mesure hebdomadairement leur niveau de mobilisation (sur une échelle de 10) et recueille leurs commentaires afin de repérer rapidement les activités à améliorer et de mesurer le succès des initiatives que nous mettons en place.

Le taux d'engagement comprend la mesure de 10 métriques comme le bonheur au travail, la croissance personnelle, la reconnaissance, le sentiment d'appartenance, la relation avec les pairs et le gestionnaire.



Taux d'engagement

Reconnaître l'apport de nos employés et souligner leur engagement

À SOQUIJ, la reconnaissance du travail et de l'engagement de nos employés est importante. Tout au long de l'année, nous soulignons leur contribution lors d'activités et dans nos communications internes.

Chaque année, nous rendons hommage aux employés comptant 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service continu au sein de notre organisation. En 2018-2019, 18 employés ont été honorés.

Années de service	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans
Nombre d'employés	2	6	5	1	2	1	1

Encourager un mode de vie sain et actif

Depuis de nombreuses années, nous offrons un programme d'aide aux employés, une clinique de vaccination contre la grippe, des services en ergonomie, des tarifs préférentiels à des centres de conditionnement physique, une aide financière pour cesser de fumer, des horaires de travail variables ainsi que la diffusion de capsules santé sur notre site intranet.

En 2018-2019, plusieurs autres initiatives, comme des pauses santé mensuelles et un groupe de marche, ont vu le jour afin d'inciter les employés à adopter un mode de vie sain et actif.

Pratiques RH innovantes

La mise en place de pratiques RH innovantes misant sur la collaboration, la mobilisation et l'engagement des employés est au cœur de notre transformation.

Afin de créer un environnement de travail inspirant, collaboratif, ouvert et dynamique, SOQUIJ a choisi d'innover en matière de gestion de la performance. La Direction des ressources humaines a piloté un comité de travail, composé d'employés et de cadres, qui s'est inspiré des meilleures tendances pour revoir complètement le processus d'appréciation de la contribution. L'objectif : faire de SOQUIJ une organisation agile à tous les niveaux, guidée par la passion, l'ambition, l'innovation et l'esprit d'équipe, afin de favoriser et de stimuler l'engagement des employés.

Notre nouveau processus, que nous avons sympathiquement intitulé CAUSERIES, favorise le bien-être des employés et stimule leur engagement envers notre mission et notre performance. Les causeries permettent d'assurer une communication et une rétroaction plus fréquentes, d'apprécier la contribution à atteindre des objectifs de l'organisation et de développer le potentiel des employés.

Données globales

L'effectif

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel.

Pour 2018-2019, la somme des effectifs pour SOQUIJ ne doit pas excéder 236 440 heures rémunérées. Au 31 mars 2019, SOQUIJ a respecté la cible fixée par la ministre de la Justice.

Catégorie d'emploi	Effectif au 31 mars 2019 ¹	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées 2018-2019 ²
Personnel d'encadrement	13	21 739	0	21 739
Personnel professionnel	72	114 210	529	114 739
Personnel de bureau et technicien	43	79 984	626	80 610
Total	128			217 088
Total en ETC transposés³	-			119

¹ Nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel.

² Le total des heures rémunérées comprend les heures travaillées et payées et les heures payées en temps supplémentaire par le personnel régulier et occasionnel.

³ Le total en ETC transposés est le nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 1 826,3 heures par année.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Embauche des membres des groupes cibles en 2018-2019

Statut d'emploi	Embauche totale 2018-2019	Femmes	Communautés culturelles	Autochtones	Personnes handicapées	Taux d'embauche par statut d'emploi ¹
Régulier	23	13	2	-	-	65 %
Occasionnel	5	4	-	-	-	80 %

¹ Nombre total de personnes issues des groupes cibles dans un statut donné par rapport à l'embauche totale en 2018-2019 dans le statut d'emploi.

Représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier en 2018-2019

Groupe cible	Nombre au 31 mars 2019	Taux de représentativité dans l'effectif régulier au 31 mars 2019
Femmes	83	67 %
Communautés culturelles	13	10 %
Autochtones	-	-
Personnes handicapées	-	-
Effectif régulier total au 31 mars 2019	124	-

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

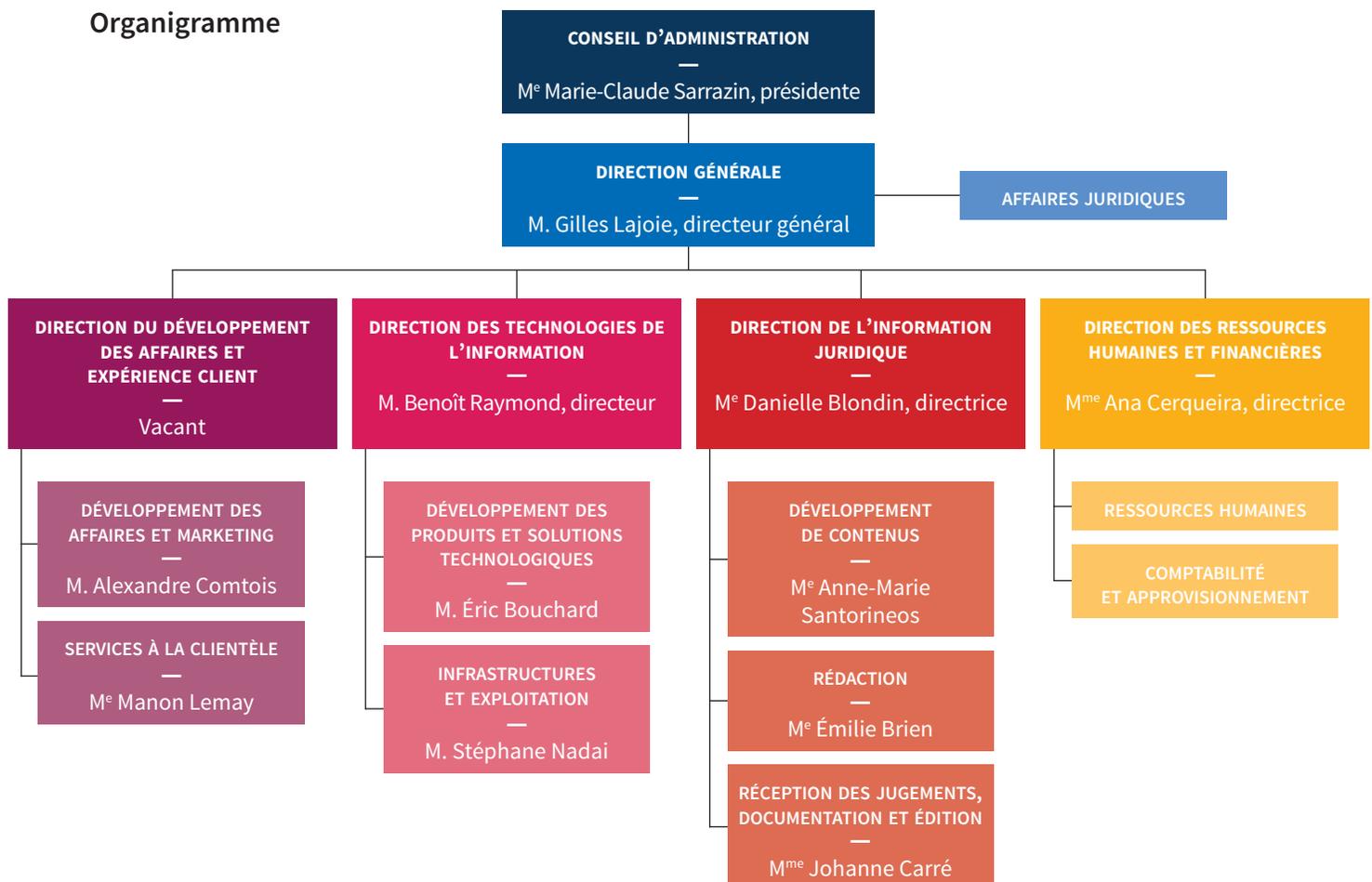
Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, SOQUIJ s'engage annuellement à produire un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. L'objectif est de faciliter leur accès à nos bureaux, de mettre en place des moyens de communication et des documents adaptés et de maintenir un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de favoriser l'embauche de personnes handicapées.

Le plan est disponible sur le site soquij.qc.ca.

Rémunération et autres conditions de travail du personnel de direction et d'encadrement

Aucun boni n'a été versé en 2018-2019 aux personnels de direction et d'encadrement.

Organigramme



* Présentation des résultats

Plan stratégique 2017-2020

33



Plan stratégique 2017-2020

SOQUIJ s'est dotée d'un plan stratégique ambitieux et de cibles qui le sont tout autant afin d'assurer le changement radical et la transformation numérique de l'organisation.

Au cours des dernières années, l'exercice 2018-2019 ne faisant pas exception, de nombreuses initiatives ont été implantées pour assurer la réussite de ce plan stratégique et des objectifs qui l'accompagnent. À cet effet, toutes les directions de SOQUIJ ont pris des mesures, lesquelles sont présentées dans le rapport annuel.



1

Accroître
et diversifier
ses revenus

Objectifs

- ◆ Inculquer une culture « d'affaires » au sein de l'organisation
- ◆ Lancer de nouvelles solutions d'affaires innovatrices répondant à des besoins d'utilisateurs
- ◆ Améliorer l'offre de produits et services existants

2

Améliorer
l'expérience
des utilisateurs



Objectifs

- ◆ Inculquer une culture d'expérience utilisateur (UI/UX) au sein de l'organisation
- ◆ Améliorer l'expérience utilisateur du site pour le rendre plus accessible



3

Moderniser et
optimiser ses
opérations

Objectifs

- ◆ Inculquer une culture de données (*Data Driven*) au sein de nos opérations afin de faire des choix éclairés
- ◆ Optimiser la chaîne éditoriale
- ◆ Optimiser les espaces de travail
- ◆ Mettre en place un plan de mobilisation et de communication
- ◆ Faire de SOQUIJ une organisation agile à tous les niveaux



4

Devenir le carrefour
numérique de
la justice

Objectifs

- ◆ Complémenter le gouvernement et le MJQ dans la modernisation de la Justice au Québec
- ◆ Promouvoir la vision stratégique de SOQUIJ
- ◆ Favoriser les alliances et partenariats avec le milieu technologique
- ◆ Faire preuve de leadership au sein du milieu de la justice au Québec ou à l'extérieur du Québec

Indicateurs de succès

1. Revenus par employés

Cible : 162 000 \$
Résultat : 142 000 \$

88 %

L'organisation progresse bien à ce niveau, en dépit des travaux plus longs que prévu pour l'optimisation de la chaîne éditoriale et les embauches importantes liées au projet du Guichet

2. Revenus mensuels par utilisateur

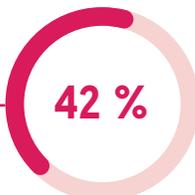


72 %

Cible : 188 \$
Résultat : 135 \$

Le nombre de visiteurs actifs par mois est en hausse de 5 % depuis avril 2017, pour une hausse de revenus de 3 %. La baisse des revenus de Juris.doc et des Express, en 2018-2019, explique en partie ce ralentissement.

3. Nombre de visiteurs uniques



42 %

Cible : 2 500 000
Résultat : 1 056 000

La situation s'explique par l'actualisation du site, qui a été reportée en raison du projet du Guichet.

4. Taux de satisfaction des utilisateurs



45
bon

Cible : 66
Résultat : 45

La clientèle a, dans l'ensemble, une perception très positive de SOQUIJ. Le NPS (*Net Promoter Score*) est passé de 38 en 2017 à 45 en 2018. Un NPS de 50 est considéré comme un très bon résultat.

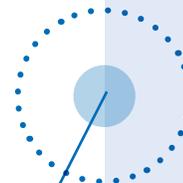
5. Revenus liés aux nouvelles solutions



159 %

Cible : 941 000 \$
Résultat : 1 500 000 \$

SOQUIJ a dépassé son objectif, surtout en raison du mandat de traduction que lui a confié le MJQ et d'une nouvelle offre de formation mise sur pied en 2018-2019.



6. Nombre d'utilisateurs sur le mobile



66 %

Cible : 50 %
Résultat : 33 %

SOQUIJ compte corriger la situation grâce à l'actualisation du site au cours de la prochaine année financière.

7. Engagement de nos employés



96 %

Cible : 80 %
Résultat : 77 %

Selon Officevibe, SOQUIJ se classe dans la catégorie Or, en raison notamment d'une variété d'initiatives comme la mise en place de rencontres périodiques avec les gestionnaires et employés (causeries).

8. Coût de diffusion d'une décision



80 %

Cible : 4,12 \$
Résultat : 5,16 \$

Compte tenu de l'héritage technologique vieillissant, les travaux de la refonte de la chaîne éditoriale prennent plus de temps que prévu.





Gouvernance

Gouvernance	38
Conseil d'administration	38
Code d'éthique et de déontologie	39

Gouvernance

SOQUIJ est soucieuse de mettre en œuvre une saine gouvernance lui permettant d'exercer ses activités selon les meilleures pratiques.

Lors de l'exercice 2017-2018, le conseil d'administration avait adopté une série de mesures en réponse aux recommandations de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques dans le cadre de son étude portant sur l'évaluation de la qualité de la gouvernance au sein des sociétés d'État québécoises.

À ce titre, SOQUIJ a élaboré des outils nécessaires pour évaluer le rendement du conseil afin de mesurer sa performance annuelle, lesquels seront utilisés dès l'exercice 2019-2020.

Également, en respect des mesures de gouvernance établies, la biographie des membres du conseil d'administration ainsi que le relevé de présences aux réunions sont disponibles sur le site Internet de SOQUIJ, dans la section « À propos de SOQUIJ/ Conseil d'administration ».

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé d'au moins 12 membres. Son président et son vice-président sont nommés par le gouvernement. La composition du conseil d'administration est la suivante :

- Deux juges, nommés sur la recommandation des juges en chef des cours de justice;
- Deux universitaires, nommés sur la recommandation des doyens des facultés de droit;
- Trois avocats, nommés après consultation du Barreau du Québec;
- Un notaire, nommé après consultation de la Chambre des notaires du Québec;
- Deux fonctionnaires du ministère de la Justice, nommés sur la recommandation du ministre de la Justice;
- Deux fonctionnaires nommés par le ministre responsable de l'application de la *Loi sur le Centre de services partagés du Québec*;
- D'autres membres ayant le droit de parole, mais non le droit de vote, suivant l'évolution des besoins.

Au 31 mars 2019, le conseil d'administration comptait 12 membres.

PRÉSIDENTE

Marie-Claude Sarrazin, avocate – Montréal

Associée, Sarrazin Plourde

Nommée après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 28 février 2018

Date de fin de mandat : 28 février 2023

VICE-PRÉSIDENT

Nicolas Vermeys, avocat – Montréal **

Professeur, Faculté de droit de l'Université de Montréal

Nommé sur la recommandation des doyens des facultés de droit

Date de nomination : 25 janvier 2017

Date de fin de mandat : 25 janvier 2022

L'honorable Pierre E. Audet – Québec **

Directeur exécutif, Conseil de la magistrature du Québec
Nommé sur la recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 15 janvier 2014

Date de fin de mandat : 15 janvier 2019

Benoit Boivin – Québec **

Dirigeant principal de l'information,
Secrétariat du Conseil du Trésor
Nommé sur la recommandation du ministre responsable de l'application de la *Loi sur le Centre de services partagés du Québec*

Date de nomination : 25 janvier 2017

Date de fin de mandat : 25 janvier 2022

Daniel Boyer, avocat – Montréal

Bibliothécaire en chef de la bibliothèque de droit Nahum Gelber, Université McGill
Nommé sur la recommandation des doyens des facultés de droit

Date de nomination : 23 juillet 2013

Date de fin de mandat : 23 juillet 2018

Marie-Claude Fontaine – Québec

Directrice de la gestion budgétaire, financière et des contrats, ministère de la Justice
Nommée sur la recommandation du ministère de la Justice à titre de membre observateur

Date de nomination : 30 août 2017

Date de fin de mandat : 30 août 2019

Éloïse Gratton, avocate – Montréal

Associée, Borden Ladner Gervais
Nommée après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 25 janvier 2017

Date de fin de mandat : 25 janvier 2022

Céline Héту, avocate – Montréal *

Directrice générale associée par intérim, Direction des registres et de la certification, ministère de la Justice
Nommée sur la recommandation du ministre de la Justice

Date de nomination : 5 avril 2017

Date de fin de mandat : 5 avril 2019

Claude Laurent, notaire – Montréal *

Associé, Dutrisac Laurent, Services-conseils, s.e.n.c.r.l.
Nommé après consultation de la Chambre des notaires du Québec

Date de nomination : 26 février 2014

Date de fin de mandat : 26 février 2019

Nancy Leblanc, avocate – Baie-Comeau *

Associée, Leblanc Dostie avocats
Nommée après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 10 juin 2015

Date de fin de mandat : 10 juin 2020

Michel Paquette, avocat – Québec **

Conseiller, Direction générale des affaires juridiques et législatives et de l'accès à la justice, ministère de la Justice

Nommé sur la recommandation du ministre de la Justice

Date de nomination : 23 juillet 2013

Date de fin de mandat : 23 juillet 2018

L'honorable Daniel W. Payette – Montréal *

Juge, Cour supérieure du Québec
Nommé sur la recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 25 janvier 2017

Date de fin de mandat : 25 janvier 2022

Note : Les membres restent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

* Membre du comité de gouvernance et des ressources humaines.

** Membre du comité de vérification et des ressources informationnelles.

Code d'éthique et de déontologie

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de SOQUIJ est disponible sur le site Web.

soquij.qc.ca/fr/a-propos/acces-a-l-information-et-protection-des-renseignements-personnels



Autres exigences législatives et gouvernementales

Développement durable	41
Politique de financement des services publics	44
Emploi et qualité de la langue française	44
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	45
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	45

Développement durable

Le développement durable

Le Plan d'action de développement durable (PADD) 2015-2020 de SOQUIJ a été lancé en février 2016. Au cours de l'année 2018-2019, SOQUIJ a poursuivi la réalisation de quelques actions prévues au plan. Comme le PADD couvre les années 2015-2020, la mise en œuvre de l'ensemble de ses actions est prévue d'ici la fin de cette période. Le tableau ci-dessous dresse un bilan des actions réalisées durant l'année 2018-2019.

Le PADD est disponible sur notre site Internet.

soquij.qc.ca/fr/a-propos/acces-a-l-information-et-protection-des-renseignements-personnels

Objectif 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables : activité incontournable 1

Action 1 : domaine d'intervention 1	Mesures	Résultat
Renforcer la gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles. Indicateur et cible : au moins 2 mesures.	Mesure 1 Faciliter et clarifier l'utilisation des bacs de matières résiduelles auprès des employés.	
	Mesure 2 Favoriser le réemploi des fournitures de bureau.	
	Mesure 3 En 2018-2019, le conseil d'administration de SOQUIJ et son comité de direction tiennent maintenant leurs rencontres sans papier.	
Action 2 : domaine d'intervention 2	Geste	Résultat
Favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs des employés. Indicateur et cible : 2 gestes.	Geste 1 Favoriser le télétravail : 18 employés profitent du programme de télétravail chez SOQUIJ.	
Action 5 : domaine d'intervention 6	Geste	Résultat
Augmenter les acquisitions faites de manière écoresponsable. Indicateur et cible : au moins 1 geste.	Geste 1 Favoriser l'achat d'équipements matériels et informatiques (ex. : papier, serveurs, ordinateurs, écrans) par l'entremise du service de regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), qui respecte plusieurs critères d'écoresponsabilité.	

Objectif 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de *développement durable*

Action 7	Activités	Résultat
<p>Mettre en œuvre des activités de formation et de sensibilisation visant à parfaire les connaissances et les compétences en matière de développement durable, prioritairement dans le domaine de la gestion écoresponsable.</p> <p>Indicateur et cible : au moins 2 activités.</p>	<p>Activité 1 Des capsules sur des sujets variés de développement durable sont publiées ponctuellement sur l'intranet. En 2018-2019, 2 capsules ont été publiées, pour un total de 14 capsules depuis le début du Plan d'action.</p> <p>Activité 2 La capsule <i>Sensibilisation au développement durable</i>, produite par le Centre de leadership et de développement des compétences (CLDC) du CSPQ, a été ajoutée au processus d'intégration des nouveaux employés de SOQUIJ. En 2018-2019, 26 employés ont visionné la capsule, pour un total de 43 employés depuis le lancement du Plan d'action.</p> <p>Activité 3 Des pauses-santé mensuelles sont organisées en proposant une collation répondant à au moins 2 des 3 critères définis par SOQUIJ (collation santé, entreprise locale et/ou produits locaux, réduction des déchets).</p>	

Objectif 1.5 Renforcer l'accès et la participation à la *vie culturelle* en tant que levier de développement social, économique et territorial

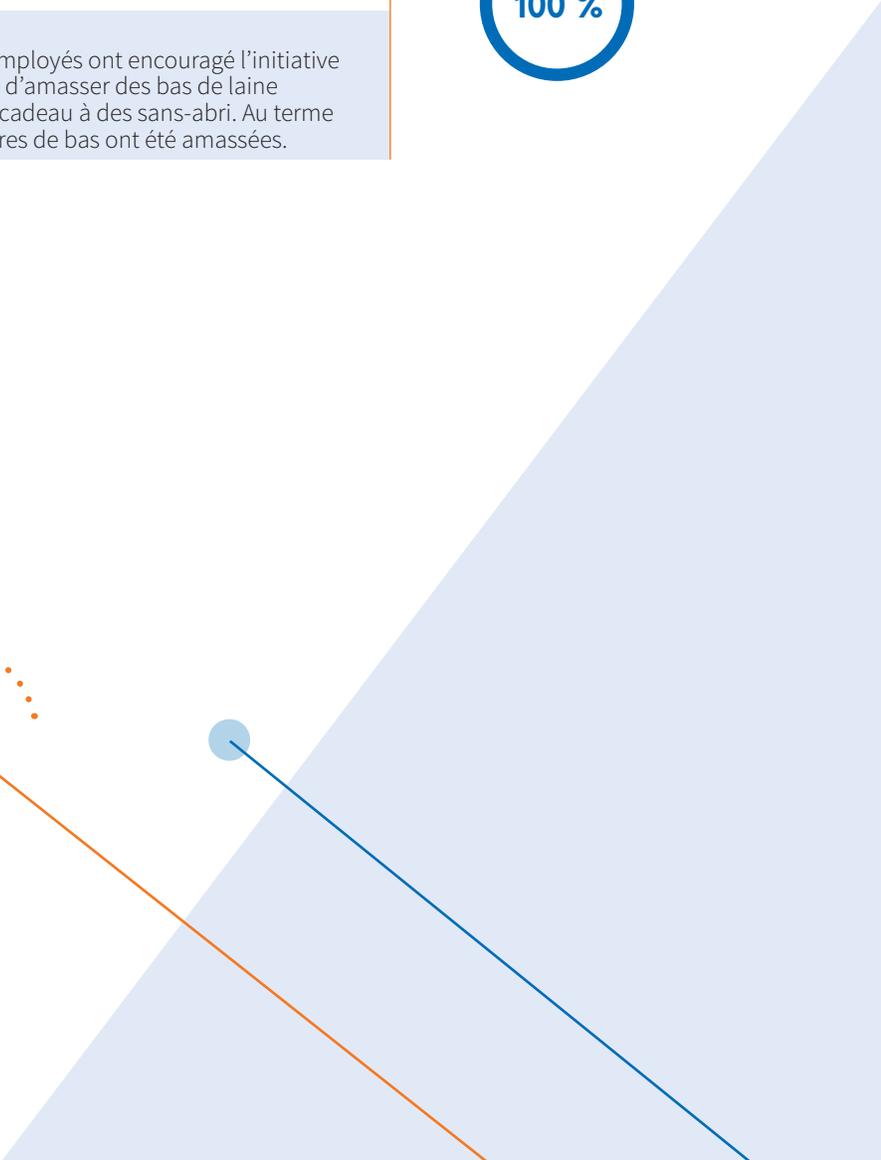
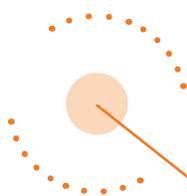
Objectif de l'agenda 21 de la culture, objectif 1 : activité incontournable 3

Action 8	Activités	Résultat
<p>Améliorer l'accès à l'information juridique et en assurer sa promotion auprès des professionnels du droit et de la population en général.</p> <p>Indicateur et cible : au moins 2 activités.</p>	<p>Activité 1 SOQUIJ poursuit sa mission en recevant toutes les décisions des tribunaux judiciaires et administratifs et les conserve dans des banques de données.</p> <p>Activité 2 Lancement officiel du projet Guichet unique d'information juridique multicanal, détaillé dans le présent rapport.</p>	

Objectif 4.2 Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

Action 9	Soutien financier	Résultat
<p>Poursuivre le soutien financier d'organisations juridiques qui contribuent à réduire les inégalités sociales.</p> <p>Indicateur et cible : au moins 1 organisation soutenue financièrement.</p>	<p>En 2018-2019, SOQUIJ a soutenu financièrement des organisations du milieu juridique; ce soutien est détaillé dans le présent rapport annuel.</p>	

Action 10	Activités	Résultat
<p>Encourager et promouvoir l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires.</p> <p>Indicateur et cible : au moins 1 activité.</p>	<p>Activité 1 SOQUIJ offre annuellement à 5 employés d'effectuer une journée de bénévolat tout en étant rémunérés afin d'encourager l'engagement bénévole. Cinq employés ont participé au programme cette année.</p> <p>Activité 2 SOQUIJ et tous les employés ont encouragé l'initiative d'une employée afin d'amasser des bas de laine qui ont été remis en cadeau à des sans-abri. Au terme de la collecte, 46 paires de bas ont été amassées.</p>	



Politique de financement des **services publics**

SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet :

citoyens.soquij.qc.ca

La tarification des produits est au cœur de notre modèle d'affaires. Notre système de prix de revient par activités et la valeur marchande de nos produits sont les éléments dont nous tenons compte pour déterminer une tarification assurant notre autofinancement. L'indice des prix à la consommation est un critère pris en considération pour l'indexation de notre tarification, qui est fixée chaque année au 1^{er} janvier. Dans la section « Services aux citoyens » de notre site Internet, nous offrons un accès sans frais à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec.

Emploi et qualité de la **langue française**

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, la politique linguistique de SOQUIJ, adoptée en 2012, définit les règles qui s'appliquent à tous les employés.

SOQUIJ compte sur son service de révision linguistique professionnel afin de s'assurer de la qualité de la langue française de tous les textes qu'elle diffuse auprès du public et de sa clientèle en général.

Le comité linguistique permanent de SOQUIJ réalise des activités annuelles de communication afin de sensibiliser les employés à la qualité de la langue française et à l'utilisation du français dans toutes les sphères de l'organisation.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, vise à faciliter la divulgation par un employé d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'encontre d'organismes publics comme SOQUIJ.

Conformément à l'article 18 de la loi, SOQUIJ a adopté, le 4 juillet 2017, une politique visant à établir une procédure de divulgation au responsable du suivi des divulgations de SOQUIJ, à savoir la conseillère d'affaires juridiques, ou au Protecteur du citoyen.

Pour l'exercice 2018-2019, aucune divulgation n'a été reçue.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

SOQUIJ répond avec diligence aux demandes d'accès à l'information qui lui sont soumises en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Par souci de transparence, SOQUIJ publie sur son site Internet un ensemble de documents institutionnels conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

soquij.qc.ca/docs_corpo

Nombre total de demandes reçues

52

Délai de traitement des demandes d'accès

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	
0 à 20 jours	11	1	40	
21 à 30 jours	0	0	0	
31 jours et plus	0	0	0	
Total	11	1	40	52

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Disposition de la loi invoquée
Entièrement acceptée	1	0	11	
Partiellement acceptée	5	0	10	art. 13
Entièrement refusée	1	1	17	art. 15, 29.1, 53 et 55
Autres	4		2	art. 9, 42 et 48

Art. 9 – Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

Art. 13 – Le document demandé a fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion.

Art. 15 – Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

Art. 29.1 – La décision rendue par un organisme public dans l'exercice de fonctions juridictionnelles est publique.

Art. 42 – La demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de le trouver.

Art. 48 – La demande relève davantage d'un autre organisme.

Art. 53 – Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants : [...] 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle.

Art. 55 – Un renseignement personnel qui a un caractère public en vertu de la loi n'est pas soumis aux règles de protection des renseignements personnels prévues au chapitre III de la loi.

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accompagnement raisonnable 4

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information 1



États financiers

De l'exercice clos
le 31 mars 2019

Rapport de la direction	48
Rapport de l'auditeur indépendant	49
États Financiers	51
État des résultats et de l'excédent cumulé	51
État de la situation financière	52
État de la variation des actifs financiers nets	53
État des flux de trésorerie	54
Notes complémentaires	55-66

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Gilles Lajoie

Directeur général

Montréal, le 11 juin 2019

Rapport de l'auditeur indépendant



À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société québécoise d'information juridique (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon

ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement

reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ◆ j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ◆ j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ◆ j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ◆ je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute

important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- ◆ j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Louise Carrier, CPA auditrice, CA

Directrice principale

Montréal, le 11 juin 2019

Société québécoise d'information juridique

État des résultats et de l'excédent cumulé

De l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 BUDGET	2019 RÉEL	2018 RÉEL
REVENUS			
Solutions d'affaires judiciaires	8 334 414 \$	8 179 953 \$	7 907 155 \$
Solutions d'affaires juridiques	3 520 746	3 238 010	3 435 518
Traitement éditorial	1 404 847	1 983 746	1 271 182
Abonnement	1 169 316	1 200 865	1 111 986
Bibliothèque	871 264	816 270	833 818
Transferts - Gouvernement du Québec	-	615 080	-
Solutions d'affaires administratives	428 606	342 825	303 455
Revenus divers	140 000	282 074	211 024
	15 869 193	16 658 823	15 074 138
CHARGES			
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	11 241 450	11 137 736	10 799 621
Loyer, taxes et assurances (note 3)	1 066 000	1 039 809	1 054 151
Honoraires professionnels	1 031 886	803 517	419 572
Location d'équipement, entretien et fournitures	741 173	602 389	459 373
Amortissement des immobilisations corporelles	468 990	485 022	438 294
Publicité	511 000	268 782	381 213
Contributions à des organismes	262 500	243 166	240 657
Déplacements et frais de représentation	140 425	120 353	94 703
Redevances	103 000	109 944	120 121
Perfectionnement du personnel	90 820	79 943	65 931
Communications et expéditions	64 200	80 984	51 567
Mise en page et impression	45 049	35 729	39 782
Documentation	30 000	27 093	27 361
Autres	72 700	87 015	57 227
	15 869 193	15 121 482	14 249 573
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	-	1 537 341	824 565
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 684 544	3 684 544	2 859 979
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	3 684 544 \$	5 221 885 \$	3 684 544 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société québécoise d'information juridique

État de la situation financière

Au 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	5 332 760 \$	5 096 194 \$
Transferts à recevoir	681 702	-
Débiteurs (note 4)	2 046 971	2 090 281
	<u>8 061 433</u>	<u>7 186 475</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	2 260 814	2 920 004
Revenus reportés (note 6)	472 236	445 487
Provision pour congés de maladie (note 7)	598 080	691 635
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	814 846	846 559
Obligations relatives à un bail	168 438	229 688
	<u>4 314 414</u>	<u>5 133 373</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>3 747 019</u>	<u>2 053 102</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	1 192 113	1 359 350
Charges payées d'avance	282 753	272 092
	<u>1 474 866</u>	<u>1 631 442</u>
EXCÉDENT CUMULÉ	<u>5 221 885 \$</u>	<u>3 684 544 \$</u>

OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration



M^e Marie-Claude Sarrazin

Présidente



M^e Nicolas Vermeys

Vice-président

Société québécoise d'information juridique

État de la variation des actifs financiers nets

De l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 BUDGET	2019 RÉEL	2018 RÉEL
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	- \$	1 537 341 \$	824 565 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(153 475)	(317 785)	(387 297)
Amortissement des immobilisations corporelles	468 990	485 022	438 294
	315 515	167 237	50 997
Acquisition de charges payées d'avance	-	(479 407)	(450 475)
Utilisation de charges payées d'avance	-	468 746	374 530
	-	(10 661)	(75 945)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	315 515	1 693 917	799 617
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 053 102	2 053 102	1 253 485
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	2 368 617 \$	3 747 019 \$	2 053 102 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société québécoise d'information juridique

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 537 341 \$	824 565 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Transferts à recevoir	(681 702)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	485 022	438 294
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(61 874)	(61 874)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(61 250)	(61 250)
Provision pour congés de maladie	17 989	28 879
Charges payées d'avance	(10 661)	(75 945)
	<u>(312 476)</u>	<u>268 104</u>
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	43 310	65 119
Créditeurs et charges à payer	(678 303)	656 718
Revenus reportés	26 749	44 871
Provision pour congés de maladie	(111 544)	(89 176)
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	30 161	98 023
	<u>(689 627)</u>	<u>775 555</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	535 238	1 868 224
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(298 672)	(366 165)
Augmentation de la trésorerie	236 566	1 502 059
Trésorerie au début de l'exercice	5 096 194	3 594 135
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>5 332 760 \$</u>	<u>5 096 194 \$</u>
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les créiteurs et charges à payer à la fin de l'exercice	40 245 \$	21 132 \$
Intérêts reçus	82 986 \$	44 833 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société québécoise d'information juridique

Notes complémentaires

31 mars 2019

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et

le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément significatif n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Revenus

Ventes, services et autres revenus

La Société constate ses revenus lorsqu'ils sont gagnés, soit lorsque les services sont rendus, qu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix du service rendu est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement sûr.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec et, le cas échéant, que tous les critères d'admissibilité ont été atteints par SOQUIJ, sauf lorsqu'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés et la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Instruments financiers

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs et transferts à recevoir.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créditeurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à la consommation à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

Passifs

Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés de sommes provenant d'abonnements qui sont reportées et constatées aux revenus au fur et à mesure que les services sont fournis ainsi que de montants de transfert perçus qui sont comptabilisés à titre de revenus au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont

comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour vacances

La provision pour vacances n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont prises dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages sociaux à payer dans les créditeurs et charges à payer.

Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

Obligations relatives à un bail

Les loyers exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d'obligations relatives à un bail.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Améliorations locatives	Durée du bail (*)
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Développements informatiques internes	5 à 7 ans

(*) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail, soit jusqu'au 31 décembre 2021 ou jusqu'au 31 décembre 2027 pour les améliorations locatives acquises suite à la renégociation du bail.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les immobilisations corporelles en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles soient mises en services.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. LOYER, TAXES ET ASSURANCES

	2019	2018
Loyer, taxes et assurances avant amortissement	1 162 933 \$	1 177 275 \$
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(61 874)	(61 874)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(61 250)	(61 250)
	<u>1 039 809 \$</u>	<u>1 054 151 \$</u>

4. DÉBITEURS

	2019	2018
Comptes clients - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	669 123 \$	788 966 \$
Comptes clients - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	263 343	241 460
Revenus courus	1 111 316	1 057 960
Intérêts courus à recevoir	8 500	6 089
Autres	2 000	2 000
Provision pour créances douteuses	(7 311)	(6 194)
	<u>2 046 971 \$</u>	<u>2 090 281 \$</u>

Les comptes clients à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

5. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
Créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	447 647 \$	422 692 \$
Créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	28 753	1 450
Traitements et avantages sociaux à payer	1 529 762	2 164 780
Charges sociales à payer	157 160	215 724
Taxes à la consommation à payer	97 492	115 358
	<u>2 260 814 \$</u>	<u>2 920 004 \$</u>

Les créditeurs et frais courus auprès des ministères et des organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service

6. REVENUS REPORTÉS

	2019		
	Revenus d'abonnement	Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	445 487 \$	- \$	445 487 \$
Nouveaux revenus reportés	405 614	66 622	472 236
Virements aux résultats de l'exercice	(445 487)	-	(445 487)
Solde à la fin	<u>405 614 \$</u>	<u>66 622 \$</u>	<u>472 236 \$</u>

	2018		
	Revenus d'abonnement	Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	400 616 \$	- \$	400 616 \$
Nouveaux revenus reportés	445 487	-	445 487
Virements aux résultats de l'exercice	(400 616)	-	(400 616)
Solde à la fin	<u>445 487 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>445 487 \$</u>

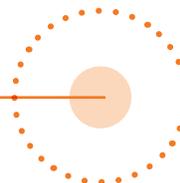
7. PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie pour les employés embauchés avant 2001. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par SOQUIJ.

Ce programme d'accumulation de congés de maladie permet à ces employés d'accumuler les journées non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

La convention collective signée en avril 2018 est venue préciser les modalités d'utilisation des journées accumulées au moment de la signature de la convention collective en ajoutant le choix aux employés concernés de transférer une partie dans leur banque de vacances annuelles ou de les utiliser en congés pour responsabilités parentales et d'obtenir le paiement, au 31 mars 2022, de la totalité du solde à hauteur de 70 % de leur valeur.

Les obligations du programme d'accumulation de congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à SOQUIJ. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.



Évaluations, estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2019	2018
Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,48 %	2,46 %
Taux d'actualisation pondéré	2,23 %	2,48 %
Durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs	6 ans	7 ans

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice :

	2019	2018
Solde du début	691 635 \$	751 932 \$
Charges de l'exercice	17 989	28 879
Prestations versées au cours de l'exercice	(111 544)	(89 176)
Solde à la fin	598 080 \$	691 635 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Développements informatiques internes	Total
Coût					
1 ^{er} avril 2017	762 500 \$	603 099 \$	2 319 405 \$	2 910 537 \$	6 595 541 \$
Acquisitions	-	2 534	384 763	-	387 297
31 mars 2018	762 500	605 633	2 704 168	2 910 537	6 982 838
Acquisitions	-	32 262	261 846	23 677	317 785
Dispositions	-	-	(261 847)	-	(261 847)
31 mars 2019	762 500 \$	637 895 \$	2 704 167 \$	2 934 214 \$	7 038 776 \$
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2017	513 757 \$	598 507 \$	2 142 624 \$	1 930 306 \$	5 185 194 \$
Amortissement	48 141	2 870	156 201	231 082	438 294
31 mars 2018	561 898	601 377	2 298 825	2 161 388	5 623 488
Amortissement	48 141	2 088	213 779	221 014	485 022
Dispositions	-	-	(261 847)	-	(261 847)
31 mars 2019	610 039 \$	603 465 \$	2 250 757 \$	2 382 402 \$	5 846 663 \$
Valeur nette comptable					
31 mars 2018	200 602 \$	4 256 \$	405 343 \$	749 149 \$	1 359 350 \$
31 mars 2019	152 461 \$	34 430 \$	453 410 \$	551 812 \$	1 192 113 \$

Les développements informatiques incluent des projets informatiques en cours de développement totalisant 23 677 \$ (2018 : 0 \$) et qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement.

9. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de SOQUIJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2019, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE est resté stable à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % depuis le 1^{er} janvier 2018 de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, SOQUIJ verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations de SOQUIJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 898 407 \$ (2018 : 849 542 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

10. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

SOQUIJ s'est engagée à verser des sommes en vertu de différentes ententes de services ainsi que pour un bail échéant en décembre 2027 pour des locaux administratifs. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 ET PLUS	TOTAL
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées							
Contrats de location-exploitation	1 113 721 \$	1 113 721 \$	1 113 721 \$	1 125 031 \$	1 158 962 \$	4 346 107 \$	9 971 263 \$
Autres	320 216	106 049	61 900	-	-	-	488 165
Total	1 433 937 \$	1 219 770 \$	1 175 621 \$	1 125 031 \$	1 158 962 \$	4 346 107 \$	10 459 428 \$

Au 31 mars 2018, les versements minimums exigibles totalisaient 11 634 457 \$.

Droits contractuels

SOQUIJ a conclu différentes ententes de services en vertu desquelles elle recevra des sommes de la part de ses clients et du ministère de la Justice du Québec.

	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Droits contractuels avec des parties apparentées					
Ententes de services	346 105 \$	161 912 \$	138 787 \$	21 667 \$	668 471 \$
Transferts provenant du Ministère de la Justice du Québec	7 864 098	6 761 900	1 905 568	-	16 531 566
	8 210 203 \$	6 923 812 \$	2 044 355 \$	21 667 \$	17 200 037 \$
Droits contractuels avec des parties non apparentées					
Ententes de services	710 234	16 512	2 810	-	729 556
Total	8 920 437 \$	6 940 324 \$	2 047 165 \$	21 667 \$	17 929 593 \$

Au 31 mars 2018, les droits contractuels totalisaient 1 537 571 \$

11. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ au risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs et des transferts à recevoir.

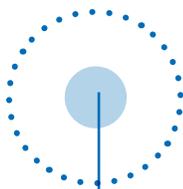
La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs et des transferts à recevoir représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. De plus, la direction effectue des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de débiteurs, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

Le risque de crédit associé aux transferts à recevoir est réduit au minimum puisqu'ils proviennent d'une convention d'aide financière avec le Ministre de la Justice.

La direction estime que le risque de crédit relativement aux débiteurs est limité en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.



11. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	2019	2018
Débiteurs de moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 783 160 \$	1 853 216 \$
Débiteurs entre 31 et 60 jours suivant la date de facturation	211 014	166 739
Débiteurs entre 61 et 90 jours suivant la date de facturation	36 483	36 848
Débiteurs de plus de 90 jours suivant la date de facturation	23 625	39 672
	2 054 282	2 096 475
Provision pour créances douteuses	(7 311)	(6 194)
	2 046 971 \$	2 090 281 \$

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ.

	2019	2018
Provision pour créances douteuses		
Solde au début de l'exercice	6 194 \$	57 945 \$
Charge pour créances douteuses	12 991	(5 151)
Montants radiés et recouvrements	(11 874)	(46 600)
Solde à la fin de l'exercice	7 311 \$	6 194 \$

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que la qualité des créances qui ne sont ni dépréciées ni en souffrance au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018 sont bonnes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement et des transferts liés aux immobilisations. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

11. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les tableaux suivants présentent l'échéance estimative des passifs financiers.

Au 31 mars 2019	Échéance			Total
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	
Créditeurs et frais courus	460 539 \$	9 374 \$	6 487 \$	476 400 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	608 836	883 653	37 273	1 529 762
	1 069 375 \$	893 027 \$	43 760 \$	2 006 162 \$

Au 31 mars 2018	Échéance			Total
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	
Créditeurs et frais courus	416 014 \$	881 \$	7 247 \$	424 142 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	1 330 856	803 605	30 319	2 164 780
	1 746 870 \$	804 486 \$	37 566 \$	2 588 922 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui

rapportent de l'intérêt à taux variable. Au 31 mars 2019, la portion de la trésorerie portant intérêt au taux de 1,70 % est de 5 279 923 \$ (2018 : 5 082 537 \$ au taux de 1,20 %).

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2019 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 24 160 \$ (2018 : 21 126 \$).

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

SOQUIJ est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction de SOQUIJ.

Au cours de l'exercice, SOQUIJ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Les services rendus par SOQUIJ aux entités avec lesquelles elle est apparentée sont constatés à la valeur d'échange, laquelle correspond aux coûts encourus plus des frais administratifs conformément à sa politique tarifaire. Au cours de l'exercice, un montant de 3 752 340 \$ (2 961 744 \$ en 2018) a été comptabilisé relativement à ces services rendus et est inclus dans les revenus de la SOQUIJ.

Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services tel que le caviardage, la traduction et l'obtention de données judiciaires avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice antérieur ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Cette publication a été réalisée par la Direction du développement des affaires et expérience client de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

Conception et réalisation graphique :
Oblik Communication-design

Révision linguistique : SOQUIJ

Photos : Paul Ducharme

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISBN : 978-2-7642-0969-4 (Imprimé)

ISBN : 978-2-7642-0870-0 (En ligne)

ISSN : 1711-2486 (Imprimé)

ISSN : 2562-5683 (En ligne)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.



715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7

Téléphone : 514 842-8745
Sans frais : 1 800 363-6718

www.soquij.qc.ca